

Société Tunisienne d'Investissement à Capital Risque

TUNINVEST - SICAR

***AVIS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU
30 JUIN 2009***

FAYÇAL DERBEL

Expert Comptable

Membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Immeuble International City Center – Tour des bureaux

Centre Urbain Nord de Tunis

Tel (LG) : 70.728.450 – Fax : 70. 728.405

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2009

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE
LA SOCIETE TUNINVEST SICAR

1 - En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 10 Mai 2007 et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers intermédiaires de la Société Tunisienne d'investissement à capital risque « TUNINVEST – SICAR » pour la période allant du premier janvier au 30 Juin 2009.

2 - Nous avons effectué l'examen limité des états financiers ci-joints de la société **TUNINVEST SICAR**, comprenant le bilan au 30 juin 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour la période close à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

3 - La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

4 - Nous avons effectué cet examen selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410, "*Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité*". Un examen limité de l'information financière intermédiaire consiste à prendre des renseignements, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables ainsi qu'à appliquer des procédures analytiques et autres aux données financières.

L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendons compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

5 - La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 1998 au 31 Décembre 2007.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en Décembre 2008 et ayant pour effet d'annuler totalement le crédit d'impôt sur les sociétés au titre de 2007 s'élevant à D : 231.331 et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes pour un montant de D : 2.752.662 dont D : 1.230.939 de pénalités.

La société a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification fiscale. Néanmoins, l'administration ne s'est pas prononcée définitivement sur les observations et arguments présentés par la société, justifiant la régularité de sa situation fiscale et la sincérité de ses déclarations.

Ainsi, l'estimation du risque réel associé à cette situation dépend, pour l'essentiel, de la position de l'administration fiscale sur des questions de fond concernant d'une part le champ d'intervention des SICAR et d'autre part, la période de prescription retenue (9 ans) et enfin la prise en compte des moins-values effectives dans le calcul du résultat imposable.

6 - Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de la remarque développée dans le paragraphe précédent, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires de la société **TUNINVEST SICAR** arrêtés au 30 Juin 2009, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 16 Juillet 2009

Le Commissaire aux Comptes

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST – SICAR**

Immeuble IRIS – 2045 Les Berges du Lac
Tunis

**ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2009**

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST – SICAR
Immeuble IRIS – 2045 Les Berges du Lac
Tunis

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2009

INDEX

	<u>Page</u>
<u>BILAN</u>	1
<u>ETAT DE RESULTAT</u>	2
<u>ETAT DE FLUX DE TRESORERIE</u>	3
<u>NOTES AUX ETATS FINANCIERS</u>	
Note 1 : Présentation de la société	4
Note 2 : Principes et méthodes comptables appliqués	5
Note 3 : Immobilisations financières	6-9
Note 4 : Autres actifs courants	10
Note 5 : Placements et autres actifs financiers	11
Note 6 : Capitaux propres	12
Note 7 : Autres passifs courants	13
Note 8 : Revenus des titres	13
Note 9 : Autres revenus	14
Note 10 : Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	14
Note 11 : Autres charges d'exploitation	14
Note 12 : Variation des autres passifs courants	15
Note 13 : Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	15

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble IRIS - Les Berges du Lac
Tunis

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		2009	2008	2008
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus des titres	8	1 888 434	832 957	2 370 302
Autres revenus	9	256	490	37 646
<u>Total des produits d'exploitation</u>		<u>1 888 690</u>	<u>833 447</u>	<u>2 407 948</u>
CHARGES D'EXPLOITATION				
Dotations aux provisions		-	200 000	545 000
Charges nettes sur cession de titres	10	20 641	30 168	17 271
Autres charges d'exploitation	11	89 975	79 424	320 087
<u>Total des charges d'exploitation</u>		<u>110 616</u>	<u>309 592</u>	<u>882 358</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>1 778 074</u>	<u>523 855</u>	<u>1 525 590</u>
Autres pertes ordinaires		-	(1 732)	(1 731)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		<u>1 778 074</u>	<u>522 123</u>	<u>1 523 859</u>
Impôts sur les sociétés		(1 889)	(833)	(2 415)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		<u>1 776 185</u>	<u>521 290</u>	<u>1 521 444</u>

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble IRIS - Les Berges du Lac
Tunis

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	30 Juin		31 Décembre
		<u>2009</u>	<u>2008</u>	<u>2008</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Résultat net		1 776 185	521 290	1 521 444
Ajustements pour :				
Dotations aux provisions		-	200 000	545 000
Plus values sur cessions d'immobilisations financières	8	(1 362 123)	(455 774)	(1 933 420)
Variations des :				
Autres actifs courants	4	(405 112)	(234 232)	(33 818)
Placements et autres actifs financiers	5	(1 610 977)	544 684	(1 348 368)
Autres passifs courants	12	(6 599)	(9 001)	165 085
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		<u>(1 608 626)</u>	<u>566 968</u>	<u>(1 084 077)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	(564 710)	(610 280)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	13	1 644 997	625 393	2 321 461
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		<u>1 644 997</u>	<u>60 683</u>	<u>1 711 181</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Dividendes et autres distributions	6	-	(676 200)	(676 200)
Encaissement provenant de la cession des actions propres	6	3 109	-	-
Décaissement provenant du rachat des actions propres	6	(7 882)	-	-
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		<u>(4 773)</u>	<u>(676 200)</u>	<u>(676 200)</u>
Variation de trésorerie		<u>31 598</u>	<u>(48 550)</u>	<u>(49 096)</u>
Trésorerie au début de la période		350	49 446	49 446
Trésorerie à la clôture de la période		31 948	896	350

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST – SICAR
Immeuble IRIS-2045 Les Berges du Lac

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société Tunisienne d'Investissement est une société anonyme de droit tunisien, constituée le 2 Mars 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, avec un capital de D : 10.000.000 divisé en 1.000.000 actions de D : 10 chacune.

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 15 Mai 1998 a décidé la transformation de « TUNINVEST – SICAF » en société d'investissement à capital risque. En conséquence la société prend la dénomination de « TUNINVEST – SICAR »

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 avril 2004 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 10.000.000 à D : 7.850.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 1.000.000 d'actions en la ramenant de 10,000 Dinars à 8,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 2,000 Dinars par action.
- L'annulation de 18.750 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.850.000, soit 981.250 actions de 8,000 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 12 mai 2005 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 850 000 à D : 7.350.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 981.250 d'actions en la ramenant de 8,000 dinars à 7,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 0,500 Dinars par action.
- L'annulation de 1.250 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 7.350.000, soit 980 000 actions de 7,500 dinars chacune.

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 19 mai 2006 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 7 350 000 à D : 6.279.000 selon les modalités suivantes :

- La réduction de la valeur nominale de 980.000 d'actions en la ramenant de 7,500 dinars à 6,500 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,000 Dinars par action.
- L'annulation de 14.000 actions conformément aux dispositions de l'article 88 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994, rachetées conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 permettant de ramener le capital à D : 6.279.000, soit 966 000 actions de 6,500 dinars chacune.

SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST – SICAR
Immeuble IRIS-2045 Les Berges du Lac

L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 mai 2007 a décidé de réduire le capital pour le ramener de D : 6.279.000 à D : 4.830.000 par la réduction de la valeur nominale des 966.000 actions composant le capital social, en la ramenant de 6,500 dinars à 5,000 Dinars et ce, par le remboursement d'un montant de 1,500 Dinars par action.

La société a pour objet, la participation pour son propre compte ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises et notamment, des entreprises promues par les nouveaux promoteurs, des entreprises implantées dans les zones de développement régional, des entreprises objet d'opérations de mise à niveau ou rencontrant des difficultés économiques, ainsi que des entreprises qui réalisent des investissements permettant de promouvoir la technologie ou sa maîtrise ainsi que l'innovation dans tous les secteurs économiques.

La société est régie par la loi n° 88-92 du 02 Août 1988 relative aux sociétés d'investissement, telle que modifiée par les lois n° 92-113 du 23 Novembre 1992, n° 95-87 du 30 Octobre 1995, n° 2001-83 du 24 juillet 2001, n°2001-91 du 7 Août 2001, n° 2003-80 du 29 Décembre 2003 et n° 2008-78 du 22 Décembre 2008.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

En vertu de l'article 48 § VII quater, la société est autorisée à déduire du bénéfice imposable, les plus values de cession des actions et des parts sociales réalisées.

Par ailleurs, la société a opté en 1998 pour l'assujettissement partiel à la taxe sur la valeur ajoutée.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les mêmes principes et méthodes comptables ont été utilisés dans les états intermédiaires par rapport aux états financiers annuels arrêtés au 31 Décembre 2008.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

		30 Juin		31 Décembre
		2009	2008	2008
Titres de participation	(A)	3 803 811	4 137 567	3 985 758
Titres immobilisés		650 100	650 100	650 100
Créances immobilisées	(B)	146 173	229 732	194 898
Montant brut		<u>4 600 084</u>	<u>5 017 399</u>	<u>4 830 756</u>
A déduire :				
Provisions	(C)	(860 100)	(515 100)	(860 100)
Montant net		<u>3 739 984</u>	<u>4 502 299</u>	<u>3 970 656</u>

A/ TITRES DE PARTICIPATION

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	Montant total	Plus values
<u>Solde au 31 Décembre 2008</u>	3 985 758	
<u>Cession de la période</u>		
* Société MEDIS	(181 947)	1 362 123
<u>Solde au 30 Juin 2009</u>	<u>3 803 811</u>	<u>1 362 123</u>

B/ CREANCES IMMOBILISEES

Les créances matérialisées par des billets à ordre à plus d'un an s'élèvent au 30 Juin 2009 à D : 146.173 contre D : 194.898 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2009	2008	2008
- Créances sur cession des actions TECHNO CATHERING	-	9 835	-
- Créances sur cession des actions TUNISIA SEAWAYS	-	25 000	-
- Créances sur cession des actions HYDROSOL	146 173	194 897	194 898
	<u>146 173</u>	<u>229 732</u>	<u>194 898</u>

C/ PROVISIONS

L'analyse des provisions se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2009	2008	2008
- Provisions sur titres de participation	600 000	255 000	600 000
- Provisions sur titres immobilisés	260 100	260 100	260 100
	<u>860 100</u>	<u>515 100</u>	<u>860 100</u>

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2009

I- Titres de participation

<u>Emetteur</u>	Nombre de titres	Valeur nominale	Cours moyen d'achat	Valeur d'acquisition	Type de transaction	Date de transaction	% détenu
* Société les Ateliers Mécaniques Industriels "AMI"	102 920	10,000	4,858	500 000	Souscription et actions gratuites	1995	26,39%
* Société TUNISAVIA	231 093	10,000	4,878	1 127 185	Achat en bourse et actions gratuites	1995	14,19%
* Société Industrielle de Lingerie "SIL"	39 900	10,000	13,659	545 000	(a)	1996	22,17%
* Société MEDIS	46 394	10,000	6,481	300 674	(b)	1996 et 1999	3,36%
* Société Hydrosol Fondation	4 968	100,000	45,511	226 097	Souscription, achat en bourse et actions gratuites	1997,1998,1999 et 2006	17,74%
* Société AMI Commerciale	10 000	10,000	10,000	100 000	Souscription	1997 et 2000	10,00%
* Société SOVIA	1 500	100,000	100,000	150 000	Souscription	1997	10,00%
* Société TUNIFRESH	50	100,000	100,000	5 000	Souscription	1998	1,72%
* Société SOMATRAL	14 271	10,000	28,005	399 654	Achat en bourse et actions gratuites	1998	12,97%
* Société FUCHI-KA	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	1999	13,33%
* Société SOMATRAL COMMERCIALE	10	10,000	0,100	1	Rachat	1999	0,03%
* Société PC RETAIL OUTLET	1	100,000	100,000	100	Souscription	2000	0,10%
* Société IGL DISTRIBUTION	1	100,000	100,000	100	Souscription	2000	0,01%
* Société SOTUPA	72 347	5,000	4,147	300 000	Souscription et actions gratuites	1998	8,41%
* Société Informatique et Génie Logiciel Industrie	34 700	5,000	2,882	100 000	Souscription et actions gratuites	1999	4,79%
				3 803 811			

(a) 15.000 actions souscrites, 13.500 actions acquises en bourse et 11.400 actions gratuite:

(b) 63.000 actions souscrites, 5.000 actions attribuées en échange de 500 titres OMNIMED, suite à l'opération de fusion absorption MEDIS-OMNIMED, et 36.923 actions gratuites, déduction faite de 30.455 actions cédées en bourse en 2008 et de 28.074 actions cédées en 2009

ETATS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 30 JUIN 2009 (SUITE)

II- Titres Immobilisés

<u>Emetteur</u>	<u>Nature du titre</u>	<u>Nombre de titres</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Cours moyen d'achat</u>	<u>Valeur d'acquisition</u>	<u>Type de transaction</u>	<u>Date de transaction</u>
* Société SOVIA	Obligation convertible	1 500	100,000	100,000	150 000	Souscription	1997
* Société Les grands magasins spécialisés "Kinderland"	Obligation convertible	30 000	10,000	10,000	300 000	Souscription	1998
* Société Les grands magasins spécialisés "GSM"	Action	15 010	10,000	10,000	150 100	(a)	1999
* Société FUCHI-KA	Certificat d'investissement	5 000	10,000	10,000	50 000	Souscription	1999
<u>Total des titres immobilisés</u>					<u>650 100</u>		

(a) 15.000 actions souscrites et 10 actions acquises en bourse

Note 4 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Le détail des autres actifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2009	2008	2008	
- Etat, impôts différés	234 151	230 508	232 035	(2 116)
- Etat, TVA à reporter	214	537		(214)
- VISUAL 2 M Industrie	149 656	149 656	149 656	-
- FUCHI-KA	116 000	116 000	116 000	-
- Autres comptes débiteurs	14 258	14 258	55 558	41 300
- Produits à recevoir (a)	480 405	280 050	41 438	(438 967)
- Charges constatées d'avances	5 116	4 092		(5 116)
<u>Montant brut</u>	999 800	795 101	594 687	(405 113)
A déduire				
- Provisions (b)	(308 981)	(308 981)	(308 981)	
<u>Montant net</u>	690 819	486 120	285 705	

(a) Le montant de D : 480.405, correspond principalement aux dividendes décidés par les assemblées générales ordinaires des sociétés dans lesquelles la société TUNINVEST-SICAR détient des participations.

(b) Les provisions se détaillent comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2009	2008	2008
- Provisions Prêt VISUAL 2M Industrie	149 656	149 656	149 656
- Provisions Prêt FUCHI-KA	116 000	116 000	116 000
- Provisions intérêts prêt VISUAL 2M Industrie	41 934	41 934	41 934
- Autres	1 391	1 391	1 391
<u>Total</u>	308 981	308 981	308 981

NOTE 5 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

L'analyse des placements et autres actifs financiers se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2009	2008	2008	
- Échéances à moins d'un an sur créances immobilisées (a)	132 283	179 416	108 393	
- Créances sur produit de cession des actions "SOPAT-DINDY-NUTRITOP", échues	615 930	607 975	692 316	
- Actions	744	744	744	
- Titres SICAV				
* Tunisie Sicav	3 650 250	380 455	2 057 803	(1 592 447)
* Amen première	929 625	691 314	906 619	(23 006)
* Sicav Amen	14 697	21 557	21 956	7 259
* Amen Trésor	2 783			(2 783)
<u>Montant brut</u>	<u>5 346 312</u>	<u>1 881 461</u>	<u>3 787 831</u>	<u>(1 610 977)</u>
A déduire :				
Provisions	(140 181)	(140 181)	(140 181)	
<u>Montant net</u>	<u>5 206 131</u>	<u>1 741 280</u>	<u>3 647 650</u>	

(a) Le compte "échéances à moins d'un an sur les créances immobilisées" se détaille comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2009	2008	2008
* Créances sur cession des actions SOPAT-DINDY-NUTRITOP	-	94 175	-
* Créances sur cession des actions TUNISIA SEAWAYS	25 000	30 000	40 000
* Créances sur cession des actions HYDROSOL	97 449	48 724	48 724
* Créances sur cession des actions TECHNO-CATHERING	9 834	6 517	19 669
<u>Total</u>	<u>132 283</u>	<u>179 416</u>	<u>108 393</u>

**SOCIETE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT
TUNINVEST - SICAR**

Immeuble IRIS - Les Berges du Lac - Tunis

Note 6

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2009

(Montants exprimés en dinars)

	Capital social	Réserves légales	Résultats reportés	Actions rachetées	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2007	4 830 000	414 116	454 654	-	704 786	6 403 556
Affectations approuvées par l'A.G.O du 9 Mai 2008		57 972	646 814		(704 786)	-
Dividendes sur le bénéfice de 2007			(676 200)			(676 200)
Résultat de la période close le 30 Juin 2008					521 290	521 290
Solde au 30 Juin 2008	4 830 000	472 088	425 268	-	521 290	6 248 646
Résultat de la période close le 30 Juin 2008 (annulation)					(521 290)	(521 290)
Bénéfice net de l'exercice 2008					1 521 444	1 521 444
Solde au 31 Décembre 2008	4 830 000	472 088	425 268	-	1 521 444	7 248 800
Affectations approuvées par l'A.G.O du 24 Juin 2009		10 912	1 510 532		(1 521 444)	-
Rachat des propres actions				(4 772)		(4 772)
Résultat de la période close le 30 Juin 2009					1 776 185	1 776 185
Solde au 30 Juin 2009	4 830 000	483 000	1 935 800	(4 772)	1 776 185	9 020 213

Note 7 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Le détail des autres passifs courants se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre	Variation
	2009	2008	2008	
- Etat, TVA à payer	-	-	5 976	(5 976)
- Etat, autres impôts et taxes à payer	8 626	4 024	3 048	5 578
- Avances reçues sur cessions des immobilisations financières	240 000	240 000	240 000	-
- Diverses Charges à payer	165 684	3 000	172 136	(6 452)
- Créiteurs divers	251	50		251
- Produits constatés d'avance	234 108	234 875	234 402	(294)
<u>Total</u>	648 669	481 949	655 562	(6 893)

Note 8 : REVENUS DES TITRES

L'analyse des revenus des titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2009	2008	2008
- Dividendes des titres de participation	423 655	294 896	326 356
- Dividendes des titres SICAV	38 276	59 810	59 810
- Revenus des titres immobilisés	-	-	12 208
- Plus values sur cession de titres de participation (voir note 3)	1 362 123	53 118	1 530 764
- Plus values sur cession de titres immobilisés	-	402 656	402 656
- Plus values sur titres SICAV	48 774	4 632	16 243
- Revenus des créances	15 606	17 845	22 265
<u>Total</u>	1 888 434	832 957	2 370 302

Note 9 : AUTRES REVENUS

Les autres revenus englobent :

	30 Juin		31 Décembre
	2009	2008	2008
- Intérêts des comptes courants	256	490	2 646
- Rémunération contrat de conseil	-	-	35 000
<u>Total</u>	<u>256</u>	<u>490</u>	<u>37 646</u>

Note 10 : CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE TITRES

Le détail des charges nettes sur cessions de titres se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2009	2008	2008
- Moins value réalisées sur cession des titres SICAV	-	16 743	17 271
- Moins value latentes sur titres SICAV	20 641	13 425	-
<u>Total</u>	<u>20 641</u>	<u>30 168</u>	<u>17 271</u>

Note 11 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2009	2008	2008
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	61 409	57 267	280 723
- Publicités, publications et relations publiques	3 291	2 795	6 037
- Frais de négociation des titres	5 422	812	6 584
- Services bancaires et assimilés	46	74	180
- Jetons de présence	13 000	13 000	13 000
- T.C.L	3 773	1 667	4 830
- Cotisations et dons	-	-	2 000
- Autres charges	3 034	3 809	6 733
<u>Total</u>	<u>89 975</u>	<u>79 424</u>	<u>320 087</u>

Note 12 : VARIATION DES AUTRES PASSIFS COURANTS

la variation des autres passifs courants se détaille comme suit :

	30 Juin		31 Décembre
	2009	2008	2008
- Total des autres passifs courants au 30/06/2009	648 669	-	-
- Total des autres passifs courants au 30/06/2008	-	481 949	-
- Total des autres passifs courants au 31/12/2008	(655 562)	-	655 562
- Total des autres passifs courants au 31/12/2007	-	(491 595)	(491 595)
- Intérêts sur cessions de titres	294	645	1 118
	<u>(6 599)</u>	<u>(9 001)</u>	<u>165 085</u>

Note 13 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	30 Juin		31 Décembre
	2009	2008	2008
- Total créances immobilisées au 30/06/2009	(146 173)	-	-
- Total créances immobilisées au 31/12/2008	194 898	-	(194 898)
- Total créances immobilisées au 30/06/2008	-	(229 732)	-
- Total créances immobilisées au 31/12/2007	-	303 291	303 291
- Total des échéances à moins d'un an au 30/06/2009	(132 283)	-	-
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2008	108 393	-	(108 393)
- Total des échéances à moins d'un an au 30/06/2008	-	(179 416)	-
- Total des échéances à moins d'un an au 31/12/2007	-	350 075	350 075
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 30/06/2009	(615 930)	-	-
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 31/12/2008	692 316	-	(692 316)
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 30/06/2008	-	(607 975)	-
- Créances sur cession des actions "SOPAT" échues au 31/12/2007	-	433 998	433 998
- Encaissement sur cession des actions MEDIS	1 544 070	-	1 675 025
- Encaissement sur cession des actions TUNI FIL	-	13	13
- Encaissement Complément sur cession des actions PACK SERVE	-	402 656	402 656
- Encaissement sur cession des actions "SPG"	-	153 128	153 128
- Intérêts sur cessions titres	(294)	(645)	(1 118)
Total	<u>1 644 997</u>	<u>625 393</u>	<u>2 321 461</u>